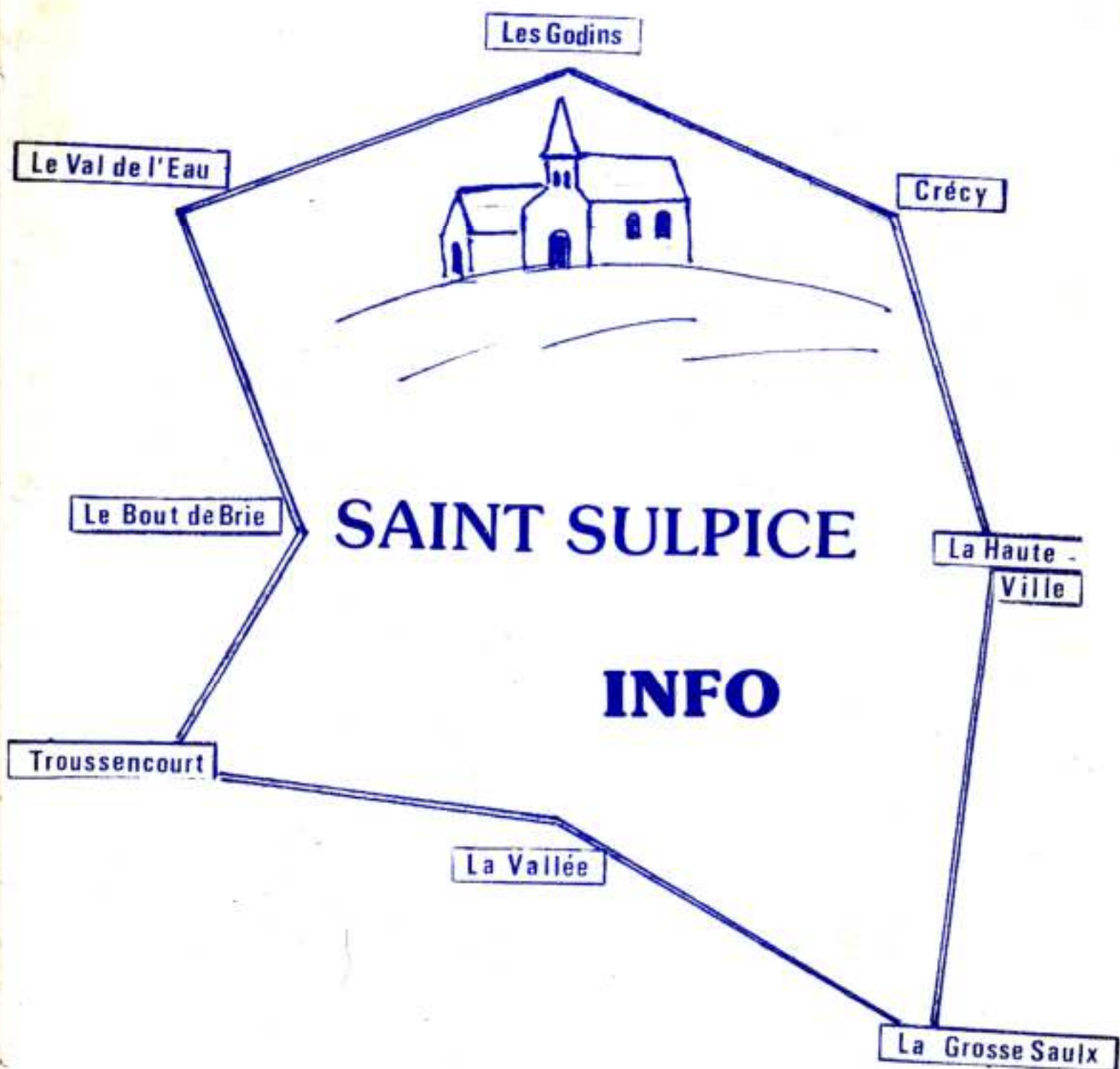


BULLETIN MUNICIPAL

Decembre 1989



**Copie conforme
à l'original**



Le mot du Maire

Peut être n'avez vous pas le temps de lire ce bulletin, que nous vous faisons parvenir régulièrement; car je constate, que tous les conseils que nous vous rappelons restent vains.

Alors le mot du Maire, prenez le temps de le lire, car je vais vous rappeler encore des règles élémentaires de sécurité, que l'on est fatigué de vous redire.

Je viens encore de recevoir la plainte de deux jeunes personnes qui se sont fait poursuivre par deux chiens, 1 rue de Beauvais, 1 rue de la gare, et quels chiens (des bergers allemands). Alors, propriétaires de ces bêtes, soyez conscients que cela va bientôt vous coûter cher, car en plus la commune est toujours déclarée, infestée par la rage.

D'autre part, que penser de la sécurité à la sortie de l'école, où je ne constate pas beaucoup d'amélioration. Grand père que je suis, je m'astreint à mettre ma voiture place des fêtes, ainsi que quatre ou cinq autres personnes qui n'hésitent pas comme moi, à aller chercher à pieds les enfants à la maternelle, les autres, des jeunes, qui ont peur de faire cinquantes mètres à pieds, zigzaguent entre les voitures et les enfants qui courent de part et d'autre; car n'oubliez pas que certains moins privilégiés font leur trajet à pieds, venant même d'assez loin.

Alors, une commission va étudier le problème, mettre probablement la rue ensens unique, et peut être interdire le stationnement dans toute la rue. Soyez responsables et conciliants, essayez de faire un effort.

Au sujet de l'A 16, aucune information officielle, des sondages viennent d'être effectués, mais vraiment à la limite Ouest du territoire communal.

Après mes conseils, chers concitoyens, il ne me reste qu'à vous souhaiter une bonne et heureuse année 1990, ainsi que tous les meilleurs vœux du Conseil Municipal.

OEUVRONS ENSEMBLE POUR QU'IL FASSE BON VIVRE A St SULPICE

ETAT CIVIL

Mariages

MANESSE Olivier et DELHAYE Annie Elisabeth 1e 8 Juillet
NICOLI Bruno et COMBERIEN Geneviève Jeanne 1e 15 Juillet
BUSSIGNIES Gérald Marceau et COUTUREAUX Valérie 29 Juillet
CHAVILLOT Alain Lucien Marceau et BALLAGNY Sandrine Renée
1e 26 Aout
POULAIN Yves LoIC Félix Denis et GRIMALDI Andrée 1e 23 Septembre
WERQUIN Jean Victor et TELLIER Aline Anne Jacqueline 1e 30 Septemb

DECES

BROUTELAND André Marcel Aristide décédé 1e 10 Juillet
HUARD René Robert Raymond décédé 12 Novembre

TRANSCRIPTION DE DECES

GOURDIN Maurice Albert Maximilien décédé 1e 14 Juin
DELACHAPELLE veuve GOURDIN Isabelle Irène 1e 12 Novembre

NAISSANCES

BUSSIGNIES Yohan Cédric Rodolphe né 1e 13 Juillet à Beauvais
DALANCOURT Maximilien Benjamin " 6 Septembre "
GARNIER Alexandre Marcel André " 12 Juillet "
HUGEUX Félix Bernard Jacques " 12 Octobre "

HORAIRES DU SECRETARIAT

LUNDI de 15 h à 18 h 30 mn
MERCREDI de 14 h 30 à 18 h
VENDREDI de 15 h à 17 h
SAMEDI de 8 h 30 mn à 10 h précises.

Le savez-vous

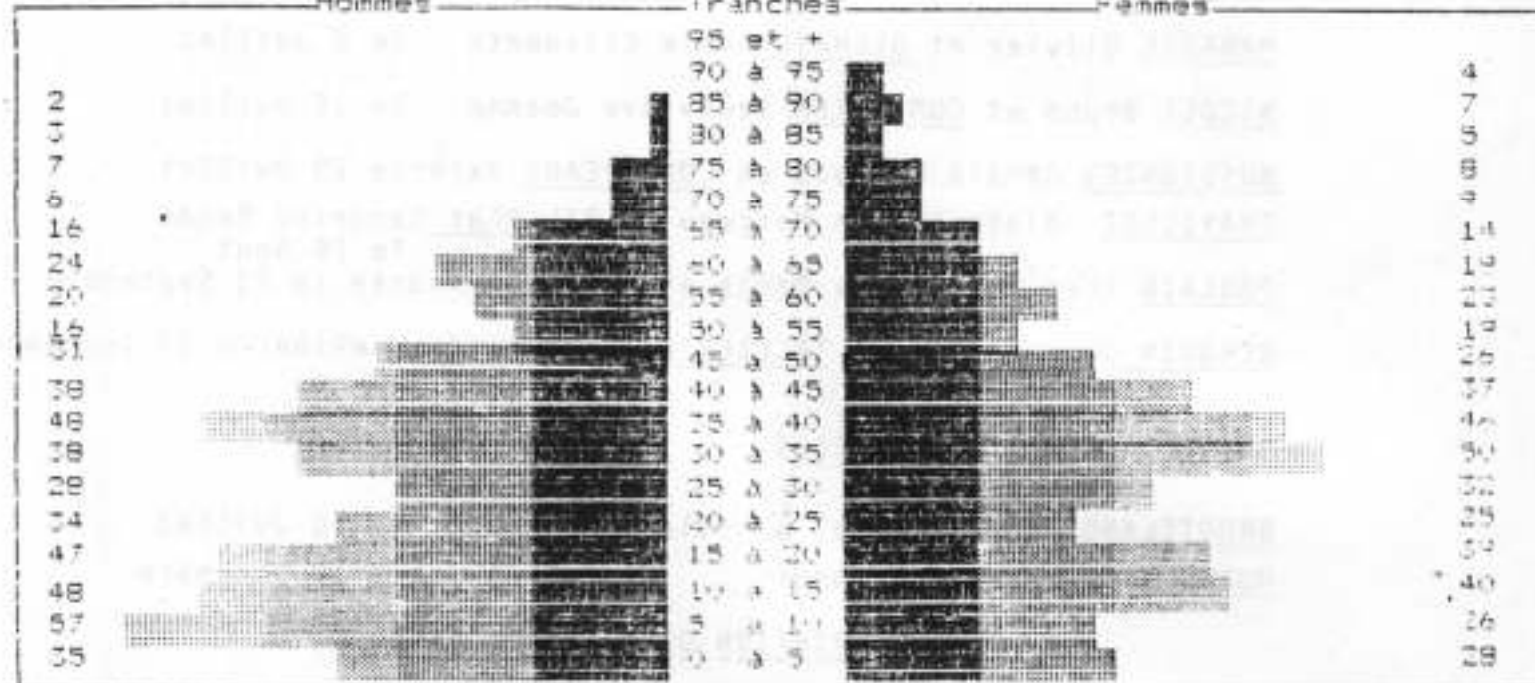
Ci-dessous, la population actuelle de St SULPICE
Hommes, femmes, par tranches d'âges

SULPICE

PYRAMIDE DES AGES PAR TRANCHES

24.11.89

Hommes ——— Tranches ——— Femmes



Total : **955** dont 498 Hommes et 457 Femmes

NOS CONCITOYENS A L'HONNEUR

Chevalier dans l'ordre du mérite agricole :

Mr Roland LEDOUX Directeur de la Coopérative Agricole de St Sulpice

Médaille d'honneur du travail "ARGENT"

Mr BUSSIGNIES Emile

Médaille d'honneur du travail "VERMEIL"

Mr JEROME Claude

Nos félicitations.

Paris-Le Tréport trois visages, deux vitesses un exemple

Curieuse ligne que celle de Paris au Tréport ! On pourrait dire qu'elle associe trois types de situations sur le même axe. Sur ses 184 km — le plus court trajet ferroviaire de Paris à la mer, depuis la mise sur route de Serqueux - Dieppe —, elle offre successivement les caractères d'une ligne de banlieue (Paris - Persan-Beaumont, 36 km), d'un axe de la "Grande Couronne" (Persan - Méru - Beauvais, 42 km) et d'une ligne régionale (Beauvais - Abancourt - Le Tréport, 106 km). La section de banlieue, électrifiée depuis près de vingt ans, est desservie au quart d'heure en pointe, à la demi-heure ou à l'heure hors pointe.

De Persan-Beaumont à Beauvais, section toujours exploitée en traction diesel, la progression de l'urbanisation a eu pour conséquence une augmentation régulière du trafic depuis quelques années. Celui-ci dépasse 3 millions de voyages par an, dont 1/3 pour Beauvais et 1/3 pour Méru. La modernisation de la section Persan - Beauvais a fait l'objet d'une étude très précise. Outre l'électrification en 25 kV alternatif, la SNCF préconise la création d'un terminus intermédiaire à Méru, le remaniement du plan de voies de Beauvais et la substitution du BAPR (block automatique à permissivité restreinte) au block Lartigue. A Beauvais, un PRCI (poste tout relais à commande informatisée) remplacerait les 3 postes actuels et commanderait la bifurcation entre les lignes de Paris et de Creil. Le redécoupage des cantons entre Epinay - Villetaneuse et Montsoult, sur Paris-Persan, et l'introduction de rames à deux niveaux "Grande Couronne" (n°2219) complèteraient cette modernisation. On pourrait ainsi parcourir les 78 km de Paris-Beauvais en 50 minutes environ, soit un gain de 10 à 15 minutes. La desserte de pointe serait cadencée à la demi-heure, avec des trains desservant Saint-Sulpice, Méru et Beauvais. Par ailleurs, la desserte de banlieue serait amorcée à Méru, avec un cadencement au quart d'heure en pointe, et des trains



Marseille-en-Beauvaisis : la ligne du Tréport menacée ?

omnibus de Méru à Montsoult, puis directs Paris. Selon cette étude, l'investissement (qui nécessiterait 3 ans de travaux) atteindrait environ 500 millions. Tout autre est la situation sur Beauvais - Le Tréport. Avec 305 000 voyageurs annuels, cette section de ligne ne couvre qu'à peine le tiers de ses dépenses d'exploitation, et le déficit des services régionaux s'est élevé à 10,6 millions de francs en 1988. Mais la perspective de voir desservir uniquement par autocar la vallée de la Bresle, d'Abancourt au Tréport — l'analogie avec Serqueux - Dieppe est frappante — n'a pas manqué d'émouvoir les élus des communes concernées. Le transfert sur route, qui devait entrer en vigueur le 1^{er} décembre, a été reporté au prochain service d'été, en attendant que le conseil régional prenne une position précise. On sait, depuis le 27 octobre, que celui-ci envisage d'investir 750 millions de francs pour ses transports collectifs, soit le quart des quelque 3 milliards de francs nécessaires d'ici 10 à 12 ans. Les départements (Aisne, Oise et Somme) pourraient compléter jusqu'à moitié cette somme, l'Etat et la SNCF se partageant les 50 % restants. Rien ne dit pourtant qu'Abancourt - Le Tréport bénéficiera de ces subsides : le portefeuille des modernisations envisagées, outre Persan-Beaumont - Beauvais, comprend aussi les électrifications de Crépy-Laon, d'Amiens-Laon, d'Amiens-Boulogne, la modernisation de Laon - Hirson, le raccordement de l'aéroport de Beauvais.

Il faudra établir des priorités...

M. Ch - D. D.

Ecoles

EFFECTIFS de la rentrée 1989/1990

Directrice de St Sulpice : Madame ANDRE

Directrice d'Abbecourt : Madame LEONI

Classes	Enseignants	Nombre d'élèves			%
		Totaux	de St Sulpice	d'Abbecourt	
Maternelle (petits)	Madame SZUBARGA	30	16	14	43,1
Maternelles (grands)	Madame DAZARD	25	15	10	
CP	Madame CANEVIERE	26	17	9	35,9
CE 1	Monsieur PIERSON	26	16	10	
CE 2	Madame MORLAY	31	23	8	
CM 1	Madame LEONI	24	15	9	
CM 2	Madame ANDRE	31	18	13	
		193	120	73	37,8

Moyenne par classe : 27,57

Liste d'attente en maternelle : 14 enfants

ACTIONS DE LA MUNICIPALITE, CETTE ANNEE, EN FAVEUR DES ECOLES

- l'allocation pour les fournitures scolaires est passée de 200 à 250 F soit une augmentation de + 25 % par enfant.
- la subvention à la caisse des écoles (voyages, matériel, etc...) est passée de 80 à 125 F soit une augmentation de + 56,25 % par enfant.
- jouets de NOEL, 60 F par enfant fréquentant les écoles de St Sulpice
- livres de bibliothèque : 2500 F
- installation d'un lavabo dans la classe maternelle des grands
- pose d'une nouvelle moquette dans la classe maternelle des petits
- remplacement du magnétoscope volé
- aménagement de la cour du primaire (peinture au sol) travail bénévole de Mr BENITEZ Adjoint, aidé du garde champêtre.
- CE 1 et CE 2 (lessivage des murs par le garde, nettoyage des rideaux (près de 3000 F)
- divers travaux d'entretien et de réfection (menuiserie, électricité, environ 10000 F)

CE 1 et CE 2 : Installation du chauffage central. coût : 52000 F

Cette réalisation, qui est en service depuis la mi-novembre achève la modernisation du chauffage dans les locaux scolaires de St Sulpice.

CLASSES MATERNELLES

CREATION D'UN JARDIN D'ENFANTS, dans l'ancien jardin de la directrice (ce jardin a été remis à la disposition de la commune par Madame ANDRE)

coût prévisionnel: 11500 F

Cette réalisation est en cours, elle doit être terminée au printemps. Elle a déjà nécessité d'importants travaux :

- 1°) - débroussaillage, réductions importantes des haies, traitement des mauvaises herbes.
- 2°) - création d'un passage d'au moins 3 mètres de large, pour les engins de traitement de la surface d'environ 1000 m².
 Cette création obligeait à :
 - démolir un mur sur 2 mètres de large
 - déplacer la cuve de gaz propane, qui se trouvait derrière
 - refaire une nouvelle surface bétonnée, avec clotures, pour recevoir cette cuve.

Ces travaux ont demandés 3 m³ de béton. Les matériaux ont été offerts et fournis par Mr POULAIN, conseiller municipal.

La main d'oeuvre, bénévole, par MMrs BENITEZ, SAMMARCELLI et TOURNEL, conseillers municipaux.

Le déplacement de la cuve, toujours bénévole, par les fils BRETON.

En résumé, un ensemble de bonnes volontés, pour une réalisation avec le minimum de dépenses pour la commune.

ABRIS-BUS

2 Abris-bus fournis par le Conseil Général, seront installés en 1990

- 1 au Bout de Brie
- 1 rue des écoles, près du terrain de foot-ball

Compte tenu du sort subi par le précédent abri-bus construit à St Sulpice la municipalité fait appel au civisme des administrés, pour surveiller ces futures réalisations.

Si ces abris sont dégradés ou cassés, ils ne seront pas remplacés.

LE SAVEZ VOUS

Le coût de fonctionnement des écoles, équivaut à la totalité de la recette que procure à la commune la taxe d'habitation.

Sans compter, les dépenses d'investissement, dont vous avez quelques exemples ci-dessus.

Salle des fêtes

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTIFONCTIONS A St SULPICE

Lors des élections de Mars 1989, l'équipe municipale élue s'était engagée à reprendre le projet d'extension et de rénovation de la salle des fêtes.

Pour ce faire, après une phase exploratoire, la municipalité confiait le 30 Août à C.A.U.E. 60 (conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement du département de l'Oise) le soin d'étudier les coûts de

1°) - l'extension et la rénovation de la salle existante

2°) - la construction d'une nouvelle salle

L'étude, gratuite, précitée nous parvenait le 9 Octobre. La commission des batiments l'examinait immédiatement, et eu égard au coût de l'extension et la rénovation de la salle existante (1100000 F hors taxes) proposait au Conseil Municipal du 11 Octobre, la construction d'une nouvelle salle.

Lors de ce conseil, l'équipe municipale, compte tenu de son engagement à ne pas augmenter, de son fait, la fiscalité locale, décidait

1°) - la construction d'une nouvelle

2°) - de limiter la dépense à 1.500.000 F hors taxes

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

Subventions :	40 à 45 %
Emprunt :	35 à 40 %
Autofinancement :	20 à 25 %

A noter, qu'un emprunt complémentaire et spécifique sera nécessaire pour faire l'avance de la T.V.A. pendant 2 ans.

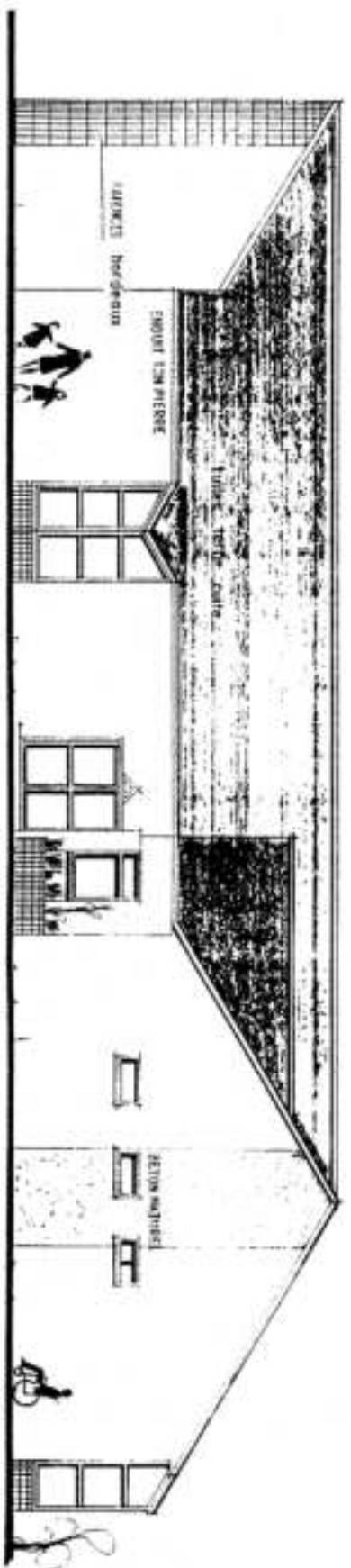
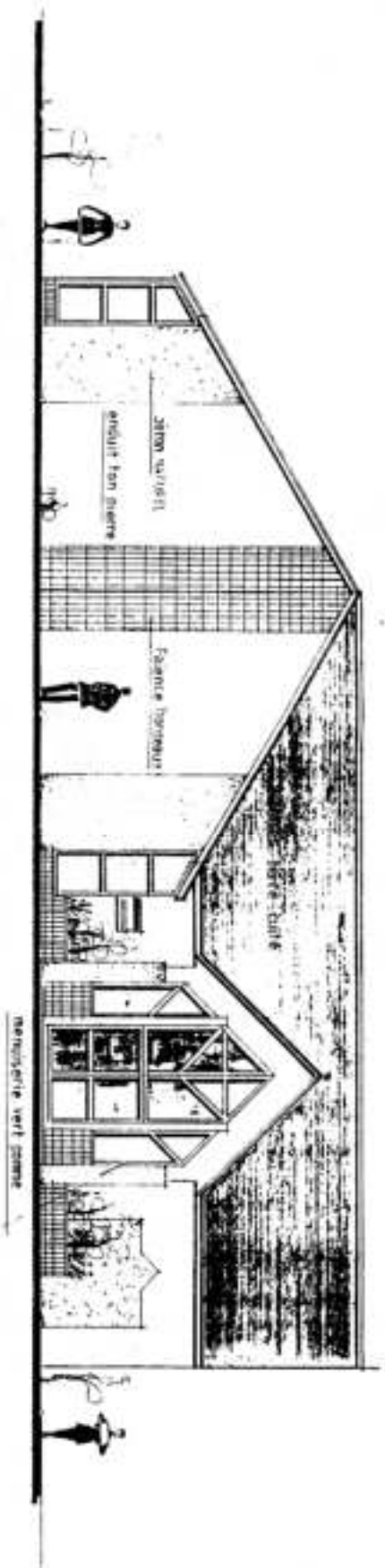
- Le dossier de demande de subvention a été déposé au Conseil Général le 30 Octobre (la date limite qui nous avait été accordée étant le 31/
- Le dossier de demande de subvention au Conseil Régional le 8 Novembre.
- 21 jours se sont écoulés, entre la réception de l'étude de C.A.U.E. 60 et le dépôt de demande de subvention.
- 21 jours pendant lesquels, il a fallu choisir un architecte :
Mr Eric COLLIBERT de Hermes, nombreuses références de sérieux et de compétence, aux honoraires compétitifs (7,5 %)
L'architecte a du établir plusieurs projets (le premier ne nous donnait pas satisfaction) établir les plans et faire la demande de permis de construire.

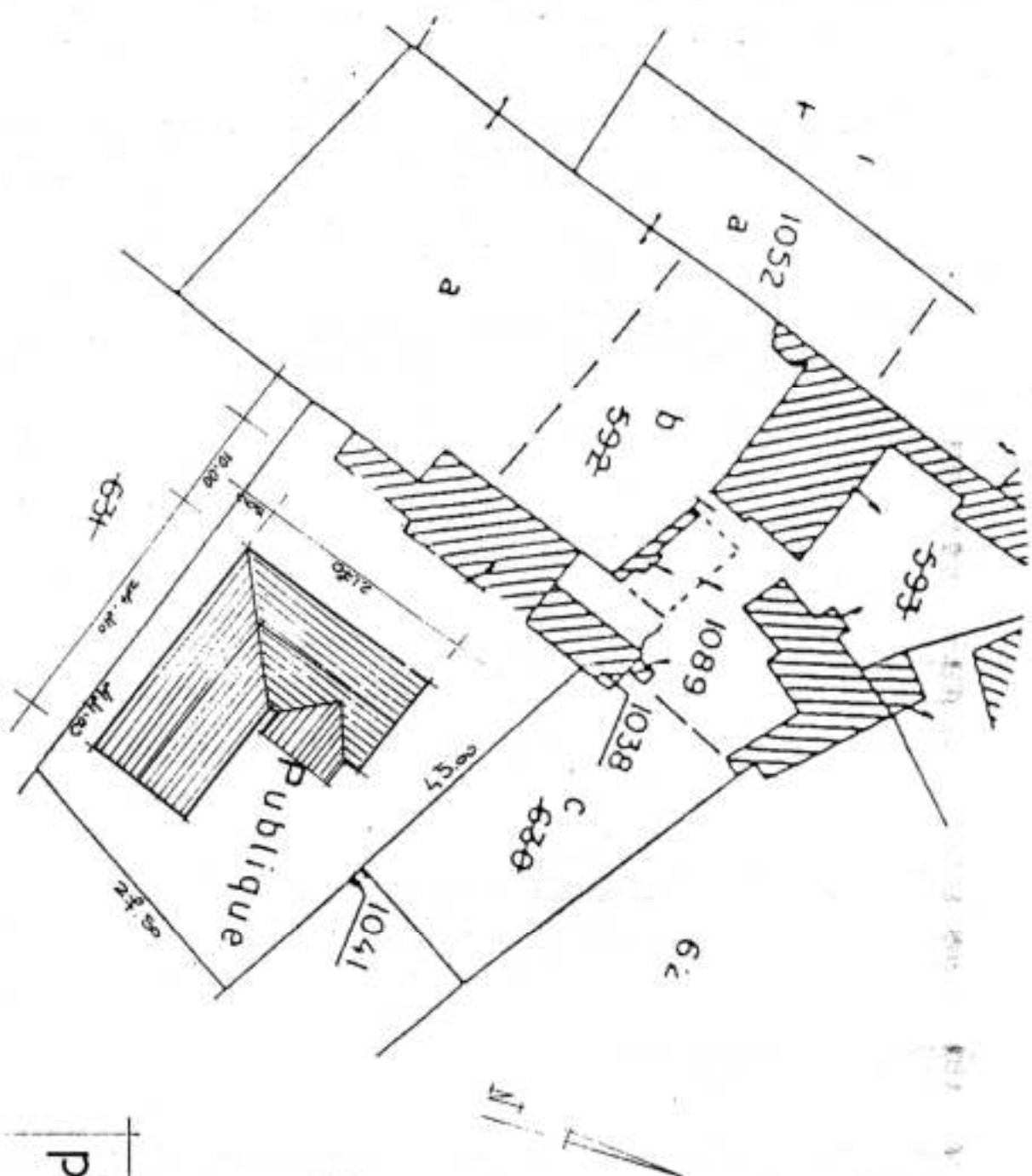
- Si les subventions sont accordées, le calendrier suivant pourrait être prévu :

- Mars 1990 : résultats des subventions
- Avril : appels d'offres
- Mai/Juin : démarrage des travaux
- 6 mois : réalisation

Si tout se déroule bien, la nouvelle salle pourrait être terminée pour NOEL 1990.

Ci-joint en annexes, les plans concernant le projet.





plan de masse
1/500

Voies et chemins, batiments

- Après l'achèvement des travaux , rue de la gare, un complément sera affecté au remplacement du caniveau qui se dégrade, rue de Beauvais au long de la propriété de Mr GORRE, par une canalisation enterrée.
- la voirie et l'éclairage public du lotissement "Le Clos du chemin vert" seront incorporés à la voirie communale, après réfection ou remise en état, des dégradations constatées lors de l'état des lieux .

STATION D'EPURATION

Le curage complet de l'installation a été effectué en SEPTEMBRE.
La coupe des typhas et le ramassage en OCTOBRE

CIMETIERE

Après le nettoyage complet effectué pour la Toussaint, un parc à ordures va être installé, en Janvier 1990

CHAPPELLE, rue des écoles

Le clocheton de la Chapelle, menaçant ruine, a été complètement restauré
coût : 27.000 F

PARKING DE L'EGLISE

Après rechargement de la route, le marquage du stationnement va être refait

CCAS

Comme chaque année, la municipalité a le plaisir d'offrir aux personnes de la commune, âgées de 65 ans et + , le traditionnel colis de NOEL
Nombre de bénéficiaires cette année : 73

Ordures ménagères

Le SICTOM DE BEAUVAIS nous fait parvenir ses instructions, concernant le ramassage des ordures ménagères.
Pour la bonne poursuite de ce service, il est impératif de respecter ces prescriptions :

RAPPEL DE LA DEFINITION DES ORDURES MENAGERES
ARRETEE AU CONTRAT DE COLLECTE CONCLU ENTRE
LE SICTOM DU BEAUVAISIS ET L'ENTREPRISE BOULANGER

NE PEUVENT ETRE DEPOSES ET COLLECTES AU TITRE DES ORDURES MENAGERES

- tous les déchets spéciaux qui, en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif ne peuvent être éliminés par les mêmes voies que les ordures ménagères :
 - . produits phyto-sanitaires ainsi que leurs emballages
 - . huiles de vidange (...)
- les verres pour lesquels existe une collecte sélective
- les branchages qui ne seraient ni en poubelles, ni en fagots
- les déblais, gravats, débris provenant des travaux publics et particuliers, ainsi que les petits gravats et déblais qui ne seraient pas déposés dans des récipients
- les objets qui, par leur dimension, leur poids ou leur mesure ne pourraient être chargés dans les véhicules.

SONT COMPRIS DANS LA DENOMINATION DES ORDURES MENAGERES

- les déchets ordinaires provenant de la consommation habituelle des ménages et du nettoyage des habitations et bureaux,
- les déchets des établissements artisanaux et commerciaux
déposés dans des récipients ou sacs placés devant les immeubles ou à l'entrée des voies inaccessibles aux camions,
- les produits du nettoyage et détritus des voies publiques, squares, parcs, cimetières et de leurs dépendances, des halles, foires, marchés, lieux de fêtes publiques,
rassemblés en vue de leur évacuation,
- les monstres, appareils ménagers, ferrailles et objets encombrants collectés simultanément lors de la tournée hebdomadaire.

Syndicat d'électrification

PROGRAMME TRAVAUX 1989

ST SULPICE : renforcement du réseau basse tension
au bout de brie .

coût: 180.000 F

Ces travaux ayant été classés en 2ème urgence, ne sont pas encore réalisés. Suite à des problèmes, chez quelques abonnés, une lettre a été adressée au syndicat, demandant d'accélérer la réalisation.

PROGRAMME TRAVAUX 1990

Suite à certains problèmes récents, un crédit d'urgence est demandé pour le renforcement basse tension, rue de la gare. De même, un crédit est demandé pour l'implantation d'un transformateur, à proximité de la cité, route d'Auteil, pour l'alimentation basse tension de ces habitations.

ECLAIRAGE PUBLIC

St SULPICE : 876.000 F de travaux ont été recensés pour la rénovation et l'extension de l'éclairage public.
Compte tenu du montant de la dépense, ces travaux seront répartis sur 5/6 ans.
Priorité est donnée aux chemins départementaux.

BUDGET 1989 : 100.000 F sont prévus pour la création de l'éclairage public sur le CD 504 de part et d'autre du pont sur le chemin de fer, jusqu'aux dernières habitations; et 3 lampes supplémentaires à la Haute-ville .
Ces travaux prévus en Novembre, ne sont pas encore réalisés mais ... les poteaux sont arrivés, ce qui semble indiquer que la suite viendra à brève échéance .

BUDGET 1990 : la somme attribuée à St Sulpice n'est pas encore connue, mais les travaux prévus concernent le renouvellement et l'extension de toute La Vallée .
Les hameaux viendront ensuite, les années suivantes.

Anciens combattants

CELEBRATION DU 11 NOVEMBRE : Cette commémoration a vu cette année, une participation importante de la population.
Outre la municipalité et les anciens combattants, on notait la participation de nombreux enfants des écoles ainsi que les associations.
Un vin d'honneur choisi pour adultes et enfants avec gateaux pour ces derniers, clôtura la cérémonie . Merci aux participants de se souvenir du sacrifice de nos aînés et aux sapeurs pompiers d'Abbecourt dont la clique a rehaussé la cérémonie par son excellente prestation .

LA CARAC A ÉTÉ CRÉÉE
PAR L'ONG EN 1924

Anciens Combattants, la CARAC donne un coup de pouce à votre retraite



Vous avez droit à une retraite mutualiste aidée par l'Etat :

- de 12,5 à 60 % de participation de l'Etat,
- une retraite revalorisée gratuitement,
- un revenu augmenté de la répartition des excédents de la Caisse.

Vous avez droit à d'importantes déductions et de nombreux avantages fiscaux , jusqu'au plafond légal :

- une déduction de l'intégralité des cotisations de votre revenu imposable,
- l'exemption d'impôt sur votre retraite, sa majoration, sa revalorisation.

ANCIENS D'AFN, REFLECHISSEZ !

Vous risquez de perdre la moitié de vos droits
si vous adhérez après le 31 décembre 89.

COMMENT PROFITER PLEINEMENT DE VOS DROITS ?

VOTRE RETRAITE MUTUALISTE
DE COMBATTANT

En retournant ce coupon rempli et adressé à CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES
ANCIENS COMBATTANTS - Service Etudes, 6 et 8, rue Georges-Berger, 75849 Paris Cedex 17

Veuillez m'adresser une étude gratuite personnalisée des avantages dont
je peux bénéficier

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....

Ville.....

Tél..... Date de naissance.....

Ancien combattant ou victime de guerre :

☐ 14/18 ☐ 39/45 ☐ Indo/Corée

☐ AFN Titre de reconnaissance de la Nation

☐ AFN Carte du Combattant

☐ Je désire également recevoir une documentation sur
l'épargne-retraite CAREC.

UN 20



Conseils à suivre

PROBLEMES D'ALIMENTATION ELECTRIQUE

En cas de problèmes d'alimentation électrique, il faut :

- tout d'abord vérifier, qu'il ne s'agit pas d'une cause provenant de l'installation intérieure.
- se renseigner auprès des voisins et s'il s'agit d'une cause E.D.F., appeler le service dépannage: **Tél 44 84 36 70**
Ce n° de téléphone figure sur vos factures E.D.F.

FUITES D'EAU

Si vous constatez une fuite d'eau, il faut :

- si elle est située en aval du compteur, faire appel à votre plombier
- si elle est située en amont du compteur ou dans la rue, appeler le service dépannage de la S.A.G.E.A. **Tél 44 48 30 15**

DELINQANCE

Nous déplorons de plus en plus de petite délinquance dans notre commune, il est rappelé aux victimes qu'il leur appartient de déposer plainte à la gendarmerie de Noailles, la municipalité ne pouvant se substituer à eux dans la procédure.

La municipalité, devant par contre porter plainte pour la dégradation des biens publics, nous faisons appel au civisme de chacun, pour témoigner lorsqu'ils constatent des méfaits.

CHIENS

Des chiens errants sont encore constatés dans la commune.

Il est rappelé aux propriétaires qu'ils sont tenus de garder leurs animaux chez eux.

Faudra-t-il les mettre en fourrière d'office pour qu'ils comprennent ?

Nous rappelons que la commune est toujours déclarée, infestée par la rage.

DECHARGES SAUVAGES

Après une accalmie, nous constatons à nouveau des décharges sauvages au long des voies et chemins de la commune.

Cela est INADMISSIBLE, compte tenu du ramassage régulier organisé.

Encore une fois, nous faisons appel au civisme des témoins.

Les contrevenants identifiés feront dorénavant l'objet d'un dépôt de plainte avec demande de dommages et intérêts.



Union pour le Développement des Expressions Musicales

16

L'Union pour le Développement des Expressions Musicales (UDEM) est une association intercommunale. A ce titre, elle vous propose des activités musicales décentralisées: CAUVIGNY - NOAILLES - LA NEUVILLE D'AUMONT - ULLY ST GEORGES - WARLUIX vous proposent des lieux "pour faire de la musique".

Voici les activités proposées:

*VIOLON-VIOLONCELLE-GUITARE.

*CLARINETTE-SAXOPHONE-FLUTE TRAVERSIERE-TROMPETTE.

*PIANO-ORGUE

*PERCUSSIONS ET BATTERIE

*ACCORDEON CHROMATIQUE

) Ces activités se
) déroulent à 2 ou 3
) personnes: travail
) instrumental et
) solfège.

POUR LES PETITS: des activités de groupe sont proposées à partir de 4-5 ans; c'est le JARDIN MUSICAL, puis le PRE-SOLFEGE en 2e année.

Nous proposons également des ATELIERS DE FLUTE A BEC.

Enfin, ceux qui aiment chanter pourront se retrouver à la CHORALE qui se réunira le mardi soir à 20 H 30. Cette chorale est gratuite (seules les partitions seront à acheter).

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS auprès des personnes relais dans les villages et au 44.89.22.57 et 44.03.32.79.

U. D. E. M. - B. P. 35 - 60430 NOAILLES

RAPPEL

Les associations qui désirent faire insérer des informations dans le bulletin municipal, doivent les adresser en Mairie, au plus tard :

- le 15 Juin, pour le tirage de JUIN
- le 15 Décembre pour le tirage de DECEMBRE

FOOTBALL - CLUB

POUR LA SAISON 1989/1990 DONT LE COUP D'ENVOI A ETE DONNE EN SEPTEMBRE DERNIER, NOTRE CLUB A ENGAGE EN CHAMPIONNAT ET EN COUPE TROIS EQUIPES DE "JEUNES" (PUPILLES, POUSSINS, DEBUTANTS) DONT LES EFFECTIFS SONT IMPORTANTS ETANT DONNE LE NOMBRE DE CEUX QUI SE SONT MONTRES INTERESSES PAR LA PRATIQUE DU FOOTBALL AU SEIN DU F.C. SAINT-SULPICE.

LES RESULTATS ENREGISTRES PAR CES EQUIPES DEPUIS LE DEBUT DE LA SAISON SONT ENCOURAGEANTS POUR LE CLUB ET PLUS PARTICULIEREMENT POUR LES DIRIGEANTS S'OCCUPANT DE CES JEUNES.

IL Y A AUSSI BIEN SUR L'EQUIPE "SENIORS" QUI POUR L'INSTANT EST EN TETE DE SA DIVISION. EN EFFET, LES 9 MATCHES DISPUTES DEPUIS LE DEBUT DE LA SAISON SE SONT SOLDES PAR 8 VICTOIRES - ET 1 MATCH NUL. L'EQUIPE A MARQUE AU COURS DE CES 9 MATCHES 44 BUTS CONTRE SEULEMENT 6 ENCAISSES. NOTRE ESPOIR EST ESPERER TERMINER LA SAISON DE FACON AUSSI SATISFAISANTE ET AINSI POUVOIR ACCEDER A LA DIVISION SUPERIEURE.

IL NOUS RESTE MAINTENANT A VOUS SOUHAITER A TOUTES ET A TOUS DE JOYEUSES FETES ET NOS MEILLEURS VOEUX POUR 1990 EN ESPERANT VOUS RETROUVER LORS DES PROCHAINES MANIFESTATIONS QUE LE F.C. SAINT-SULPICE METTRA PROCHAINEMENT SUR PIED (SOIREE DANSANTE, TOURNOI DE JEUNES, TOURNOI SENIORS) ET AUSSI AUTOUR DU TERRAIN POUR ENCOURAGER VOS EQUIPES.



CLUB DES SANS SOUCIS

SAINT-LULPHE

CISE

Au cours de cette année, le Club des Sans Soucis a continué ses activités conformément à la ligne qu'il s'est tracée depuis sa création et est très heureux de vous en faire part.

Le 26 Janvier, nous avons pu assister au théâtre de Beauvais à une conférence sur "Les Indes" donnée par Connaissance du Monde.

Le 20 Mars, la Fête du Printemps nous a de nouveau réunis à la salle des Fêtes pour une matinée récréative à laquelle nous avions invité les clubs des communes voisines (Abbecourt, Auteuil, Cauvigny, Moailles, Ste Geneviève, St-Martin le Noeud, Jarlais, etc.).

Par l'intermédiaire d'un de nos membres très actif, nous avons visité le 21 Avril le siège social du Crédit Agricole de Beauvais. Visite très riche en enseignements fort intéressants. Nous avons été retenus pour déjeuner sur place.

La Fédération des Aînés Ruraux de l'Oise a organisé les 4, 5 et 6 Mai un voyage à l'Ile de Jersey. Le soleil et le très beau temps étant de la partie, les participants ne peuvent que garder un excellent souvenir de cette escapade à l'étranger.

Une visite privilégiée de l'Assemblée Nationale à Paris a permis à tous les participants de passer une journée très agréable le 10 Mai. Une promenade en bateau-mouche sur la Seine a été appréciée par tous.

Le Club Perce-Neige d'Abbecourt a bien voulu nous réserver quelques places pour une petite balade qu'il a mise sur pied le 1er Juin au Centre préhistorique de Samara près d'Amiens.

Un couple de notre club ayant des amis en Champagne s'est dévoué pour organiser un circuit de deux jours dans la Marne les 5 et 6 Juillet. Tout était parfait : Promenade en bateau sur la Marne avec déjeuner à bord, visite de caves avec dégustation, visite et déjeuner au château de Condé où un excellent accueil nous était réservé. Chacun est revenu enchanté de ce court déplacement au pays du champagne.

Comme chaque année, les soirées des 14 et 21 Octobre ont connu un franc succès et nous remercions toutes personnes qui y ont assisté.

Le 24 Septembre plusieurs d'entre nous ont pu voir au cinéma "Les Variétés" de Beauvais une matinée "Belle Epoque".

Nous nous félicitons de la bonne entente qui règne au sein de notre club et souhaitons que les liens qui nous rassemblent et nous réunissent se resserrent chaque jour davantage.

Comité communal des fêtes

Par lettre du 18 MAI 1989, le Comité des fêtes, Culture et Loisirs informait la municipalité de sa dissolution pour fin Mai. En réalité, il n'y pas eu dissolution, mais modification des statuts (changement de dénomination, objet, forme etc...) le but étant de ne plus assurer les fêtes communales.

De ce fait, le Conseil Municipal constituait, dans un premier temps, une commission des fêtes pour assurer le bal gratuit du 14 Juillet.

Dans un deuxième temps, il décidait la création d'une association dénommée : COMITE COMMUNAL DES FETES DE St SULPICE pour permettre :

- une plus grande souplesse dans le financement des activités
- d'accueillir toute personne de bonne volonté et motivée pour assurer la pérennité des fêtes communales, en collaboration avec les élus.

L'assemblée générale s'est tenu le Jeudi 24 Août 1989.

Les 15 conseillers municipaux ont été élus au Conseil d'administration.

Le bureau a été élu le lundi 28 Août 1989, par le Conseil

Président :	Mr TOURNEL Adjoint au Maire
Vice-président :	Mr GOURDIN Bernard, conseiller municipal
Secrétaires :	Mesdames DUCROCQ et VECCHIARELLI conseillères municipales
Trésorier :	Mr PUNGIER Adjoint au Maire

Commissaire aux comptes: Mr BRUNEL conseil municipal

Comme vous pouvez le constater, cette association est une émanation du Conseil Municipal.

Après avoir assuré la fête communale de Septembre, et dernièrement celle de l'Arbre de Noël des enfants des écoles de St Sulpice, elle assurera la brocante du 1er Mai 1990 (Conseil Municipal, délibération du 26/7/89)

Vous trouverez en annexe, une fiche de renseignements à remplir par tout candidat exposant et à adresser à la Mairie, au plus tard le 28/4/90.

Cette fiche est obligatoire et contrôlée par la gendarmerie.

Comme les années précédentes, le droit de place est fixé à 15 F le mètre les habitants de St Sulpice bénéficiant de 4 mètres gratuits.

Vous voulez assurer la pérennité des fêtes communales ?

Vous vous sentez concernés ?

Venez rejoindre le COMITE COMMUNAL DES FETES DE St SULPICE.

Adressez-vous à la Mairie : Tel : 44 81 11 25

ou au président : Tel : 44 81 18 36



DÉPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de Beauvais

BROCANTE DU 1^{er} Mai..... 1990

FICHE DE RENSEIGNEMENTS à remplir conformément à la réglementation en matière de vente d'objets mobiliers sur des marchés "aux puces ou à la brocante".

(Loi du 15 FEVRIER 1898.

DECRETS 68.786 du 29 AOUT 1968 et 70.788 du 27 AOUT 1970)

000

JE SOUSSIGNE

domicilié

DECLARE PARTICIPER A LA JOURNEE FOIRE A LA BROCANTE EN TANT QU'EXPOSANT ; JE SUIS :

- ☐ Professionnel
(Antiquaire - Brocanteur de profession
Commerçant - Artisan)

N° inscription au registre du Commerce :
.....

N° inscription à la Chambre des Métiers:
.....

N° du bulletin d'inscription au registre
des revendeurs d'objets mobiliers :
(délivré par Préfecture ou Sous-Préf.)

Carte N°
permettant l'exercice d'activités non
sédentaires.

POUR TOUT REVENDEUR PAR AMBULANCE

N° inscription figurant sur la médaille:
.....

☐ Un Particulier

☐ JE DECLARE SUR L'HONNEUR NE PAS AVOIR PARTICIPE ANTERIEUREMENT A DES MANIFESTATIONS DE CE GENRE

☐ C'est ma première brocante et JE
M'ENGAGE A NE PAS EN FAIRE D'AUTRES
DANS L'ANNEE

☐ je déclare sur l'HONNEUR QUE LES
OBJETS EXPOSES DONT LA LISTE FIGURE
AU VERSO DE LA PRESENTE FEUILLE SONT
BIEN MA PROPRIETE.
(Inscrire au dos la liste des
objets exposés)

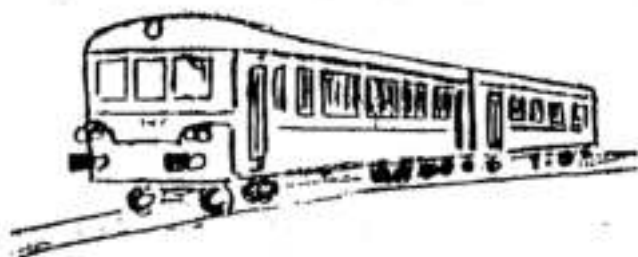
Fait à St SULPICE le

(Signature)

Fait à ST SULPICE le.....

(Signature)

Transports SNCF



23

Horaires des trains desservant la gare de St SULPICE- Valable jusqu'au 26/5/90

vers PARIS			vers BEAUVAIS		
du Lundi au Vendredi	Samedis	Dimanches et Fêtes	du Lundi au Vendredi	Samedis	Dimanches et Fêtes
5.14 *	5.14 *		7.35	7.38	
5.49 *			8.38	8.38	9.51
6.26			10.31		
6.41			13.42	13.42	
7.12	7.13	7.15	14.16	14.20	14.16
7.36 *			16.31		
11.10 *			17.51		
12.10 *	12.10 *		18.08	18.20	18.20
	14.20 *		18.24		
15.13 *	15.13 *	15.13 *	18.54		
16.02 *			19.22	19.19	19.19
17.09 *		17.16	19.45		
18.55 *		18.33	20.08sf VE (1)	20.15	20.15
			20.09 VE et 23/5		
			20.55	20.55	20.53
* Changement de trains à Persan - Beaumont			(1) sauf 25/12-1/1-16/4-1 et 8/5.		

la gare de St Sulpice Tél: 44 81 11 07

Ouverture : du Lundi au Vendredi de 5 H 45 à 21 H 00

Fermeture : les Samedis, Dimanches et Fêtes

est à votre disposition pour vous :

- renseigner
- établir vos billets
- retenir vos places
- établir vos cartes de réduction
- proposer des voyages, etc...

Décembre 1989

SUPPLÉMENT

AU

BULLETIN MUNICIPAL

A 16 . FLASH INFO

PROJET DE REALISATION DE L'AUTOROUTE A 16

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DU 12 FEVRIER 1990 au 17 MARS 1990

Aux jours et heures d'ouverture de la Mairie, le public pourra prendre connaissance des dossiers intéressant le territoire communal.

En outre, un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition des habitants, à la Mairie de St SULPICE le :

VENDREDI 2 MARS 1990 de 14h30 à 16h30

Ci-joint : photocopies du projet du tracé

Le dernier tracé susceptible d'être retenu, est le tracé n°2

